

dans les morceaux d'éloquence prononcés au cours des cérémonies solennelles, « pompes funèbres » en l'honneur des défunts ou « fêtes solsticiales » d'hiver et d'été.

A la loge *Saint Jean de Jérusalem*, le ton fut ainsi donné, après la mort de Wallet de Merville (1833), par Charles-François Mandel. Fils d'un ancien vénérable, c'était un homme très fier de ses titres maçonniques : « décoré d'un maillot d'honneur après trois années de présidence et trois élections à l'unanimité; vénérable *ad vitam* de la Loge de Nancy; président en exercice du souv. chap. de la même vallée; membre d'honneur de plusieurs loges, etc. ». Il s'intéressait beaucoup au rituel et patronna la réédition d'un manuel de Ragon, ce qui lui valut une réprimande du Grand Orient pour atteinte au secret maçonnique (1). Soucieux de donner à la maçonnerie une inspiration idéaliste, il approuvait fort ce témoignage d'un frère : « J'ai trouvé ici ce que je cherchais. Mon esprit, arraché à de froides spéculations métaphysiques, s'est reposé dans la contemplation d'une Société d'hommes réunis pour s'aimer, pour se pardonner leurs faiblesses, pour soulager leurs misères; mon cœur s'est réchauffé par la foi dans une idée positive; son amertume s'est adoucie, et la misanthropie qui menaçait d'en tarir la sensibilité a fait place à l'esprit de tolérance qui vous anime tous, mes chers Frères (2). » Sur un ton moins sentimental, la brochure de propagande publiée par la loge de Metz mettait de même l'accent sur le but moral de la franc-maçonnerie (3).

Ces accents philanthropiques se retrouvent, adaptés à un auditoire où prédominaient les manufacturiers, dans ce remarquable éloge du négoce éclairé par l'Art royal, prononcé à la loge de Saint-Dié : « L'industrie, fille de la paix et de la liberté, est aussi l'amie de la maçonnerie : comme elle, elle étend ses ramifications et ses correspondances au-delà des mers. Comme elle, elle encourage le travail et l'activité, comme elle enfin implacable ennemie de la paresse et de l'oisiveté, elle aime l'ordre et sa régularité... Cet esprit de prévoyance de l'avenir pourrait quelquefois semer un peu de dureté dans son cœur (de l'industriel) mais la maç. bienfaisante par principe vient adoucir ces dispositions et faire germer dans son âme les sentiments les plus généreux... Placé par ses rapports au

1. B. N. FM<sup>2</sup> 319.

2. *Morceau d'architecture prononcé à la tribune des orateurs par T. C. Eugène Bagré*, 1839 (B. M. N., 80058 (2)).

3. *La franc-maçonnerie, expliquée par un Ami de la Vérité*, 1833, B. N. 16<sup>e</sup> H 500 (3).

milieu de la classe ouvrière, combien de fois ne trouve-t-il pas d'occasion de venir au secours de l'indigence. Souvent sans lui, que de malheureux, privés de travail, manqueraient aussi de pain. Si l'intérêt bien entendu lui fait de cette conduite un devoir, la maç. vient y joindre l'autorité de ses principes. La bienfaisance et l'humanité devront donc entrer pour quelque chose dans ces opérations. Dans le plan de ses entreprises et de ses spéculations l'indigent laborieux trouvant toujours une place devra y rencontrer aussi une part légère dans ces bénéfiques... C'est en s'associant ainsi au commerce que la maçonnerie peut faire le plus de bien : en échange elle procure au négociant des avantages immenses. Répandus sur toute la surface du globe, les maçons se doivent entre eux des secours de tout genre; à l'aide de leurs signes qui sont les mêmes partout, le négociant dont les voyages s'étendent de l'aurore au couchant peut mettre à profit cette précieuse connaissance et pour lui cette fraternité universelle devient un rameau d'or qui lui ouvre les portes de tous les pays et qui, en inspirant la confiance, lui attire des commandes de toute espèce et change son portefeuille en corne d'abondance. Dès ce moment, mes frères, vous pouvez compter sur la bienveillance et l'appui de plus de 100 000 amis nouveaux (1). »

Du point de vue religieux, ces hommes se montraient parfois anticléricaux : ainsi un Marchal combattant à la Chambre les crédits pour les écoles ecclésiastiques. Mais leur métaphysique se rattachait explicitement au déisme du XVIII<sup>e</sup> siècle. Installant la loge de Lunéville, Wallet de Merville prenait pour thème les « Devoirs envers Dieu ». Il proclamait « la Maçonnerie n'est point une religion, mais elle est éminemment religieuse », et condamnait « cette funeste opinion, trop propagée peut-être, qui met en doute ou qui même nie absolument l'existence de Dieu ». « Loin de moi, ajoutait-il même, l'intention de prétendre qu'on doive s'abstenir des actes consacrés par les diverses religions aussi comme hommages offerts à la divinité. Je suis au contraire pleinement convaincu que leur pratique est encore un devoir pour tous ceux qui y donnent une sincère croyance (2). » On peut relever aussi l'initiation d'un curé luxembourgeois à la loge de Longwy (3) ou l'invocation adressée « au Grand Architecte » lors de l'inau-

1. Discours du magistrat Febvrel, orateur, à la fête solsticiale d'hiver 1827, B. N. FM<sup>2</sup> 395. Sur la ville cf. G. BAUMONT, *Saint Dié des Vosges Origines et développement* 1961-436 p. et A. RONSIN, *Saint Dié des Vosges*, 1969, 172. p.

2. 1827, B. N. FM<sup>2</sup> 265.

3. Registre de *La Réunion philanthropique*, 1822, Bibliothèque du Grand Séminaire de Nancy.